



Photo: Jean-François Gauthier (2021)



Colloque organisé par le laboratoire VIPS2

11^{ème} Congrès de la Société de Sociologie du Sport de Langue Française (3SLF)

DIRE, FAIRE ET ANALYSER.

LA SOCIOLOGIE DU SPORT FACE AU LANGAGE

du 8 au 10 juin 2022

[HTTPS://3SLF-2021.SCIENCESCONF.ORG](https://3slf-2021.sciencesconf.org)



**XI^e CONGRES DE LA SOCIETE DE SOCIOLOGIE DU SPORT DE LANGUE
FRANÇAISE (3SLF)
Rennes, les 8, 9 et 10 juin 2022.**

***Dire, faire et analyser.
La sociologie du sport face au langage***

3^{ème} appel à communications

Le 11^{ème} congrès de la 3SLF portera sur la thématique du langage à laquelle tout·e chercheur·euse est inévitablement confronté·e. La dénomination d'un objet de recherche impose déjà, en effet, un enjeu de distinction des catégories de langage théorique et pratique. Les manières de « dire » la sociologie orientent les manières d'analyser qui, elles-mêmes, sont susceptibles d'avoir des effets sur les réalités sociales étudiées. Les sociologues qui ont le sport pour objet sont aussi

fréquemment confrontés aux enjeux méthodologiques liés au traitement du langage dès lors qu'ils échangent avec leurs enquêtés ou qu'ils analysent des rapports sociaux qui, bien souvent, sont médiatisés par le langage.

Il s'agit donc d'une thématique transversale mais qui ne constitue pas pour autant un objet de recherche collectivement appréhendé. Il importe par conséquent de mettre en lumière la place des enjeux langagiers en sociologie du sport. Partant de l'idée que le langage éclaire la complexité de la vie sociale (Austin, 1970), le choix de cette thématique invite à une analyse des usages, des enjeux et/ou des effets du langage au cœur des rapports sociaux, des processus de socialisation, des interactions et/ou des trajectoires sociales des individus dans le champ du « sport ».

Le marché linguistique du sport, entre unification et diversification des échanges langagiers

Comprendre le langage des sports, c'est le replacer dans la complexité de son évolution sociale, politique et économique, c'est saisir par exemple la tension entre l'apparent universalisme, parfois prôné, du sport moderne et donc des normes linguistiques qu'il impose et qui le légitime, et ses formes de diversifications passées et actuelles, dont il importe de replacer les usages sociaux dans une économie des échanges symboliques et des rapports de force.

C'est aussi interroger les conditions de production de ces échanges verbaux dans le champ des sports selon ses locuteurs et leur position. « *Ce qui parle, ce n'est pas la parole, le discours, mais toute la personne sociale* » (Bourdieu, 1977, 23). La pratique linguistique entendue comme pratique sociale suppose donc de comprendre « *tout ce qui contraint et organise la pratique : le marché linguistique, les compétences et les habitus des locuteurs en présence* » (Laks, 1983, 94). Lorsqu'ils-elles parlent du sport, quels rapports sociaux engagent-ils ? Quelles catégories induisent-ils ? Comment comprendre les mots, néologismes et catégorisations langagières apparemment propres au monde du sport ? Comment cette activité langagière se (re)produit-elle au cours de la socialisation, comment se transmet-elle et en quoi manifeste-elle des rapports sociaux traversés par des tensions, des rapports de pouvoir, de domination, de subordination, de complicité ou bien de concurrence ? Ces questions peuvent se poser à propos de tous les lieux, espaces et institutions où les pratiques sportives se pratiquent et se transmettent. L'univers social de l'EPS, du sport fédéral, de l'activité physique adaptée, du sport à vocation socio-éducative, sont, parmi d'autres, autant d'espaces où il importe de dévoiler le pouvoir des mots et du langage notamment dans les processus de formation et de perpétuation des inégalités.

Si les innovations langagières sont plus souvent des modulations que des néologismes, le « sport pour tous » de la nouvelle Agence Nationale du Sport, « les sports de nature », « le sport-santé », « le socio-sport », « le sport de haut-niveau », « le sport de très haute performance », « le e-sport » et ses « e-ligues » sont autant de modulations langagières qui décrivent des formes de différenciations, sinon des ruptures qui traversent le champ du sport et matérialisent ses luttes. L'enjeu n'est donc plus seulement de savoir d'où viennent ces catégories et quels sont leurs effets performatifs mais de situer les intérêts particuliers – sinon privés – qui les sous-tendent. À l'avantage (et au détriment) de qui, de quelles institutions ou de quels groupes sociaux ces façons de dire le sport tendent-elles à s'imposer comme des manières « naturelles » et universelles de le concevoir et de le pratiquer ?

Des catégories langagières du sport aux concepts sociologiques

Cette question invite à mettre à distance les catégories institutionnelles qui apparaissent socialement légitimes et qui tendent de ce fait à s'imposer clandestinement comme des catégories potentielles de l'analyse sociologique. « *Si nous nommons ce que nous étudions à l'aide de mots que les personnes concernées utilisent déjà, nous acquérons, à travers ces mots, les attitudes et les perspectives que ces mots impliquent. [...] Ces perspectives prennent invariablement comme allant de soi de nombreux éléments, elles partent d'a priori que les chercheurs en sciences sociales ont, eux, avantage à traiter comme problématiques* » (Becker, 2009, 235). Le monde du sport ne

cesse d'entretenir ou d'inventer ces catégories : qu'implique-t-il de travailler sur le « sport-de-très-haute-performance » – nouvelle catégorie promue par des institutions politiques et scientifiques – plutôt que sur « le sport de haut-niveau », sur « le sport pour le développement » plutôt que sur « le socio-sport » ou « l'intégration par le sport », sur le « sport-santé » - slogan aujourd'hui repris par de nombreux acteurs du mouvement sportif- plutôt que sur les activités physiques pratiquées par des personnes vulnérables, ou encore sur « le sport féminin », comme s'il représentait une classe de pratiques sportives à part entière alors que le sport « masculin » ne requiert pas cette spécification langagière, plutôt que sur le sport pratiqué par les femmes ?

Autre exemple récent, la perspective des Jeux Olympiques de Paris (JOP) en 2024 a consacré le succès de l'idée et de la notion d'héritage. Mais qu'implique l'usage de ce terme promu par les acteurs de l'olympisme et repris dans les appels à projets destinés aux sciences sociales ? Peut-on raisonnablement mener une sociologie de l'héritage sans s'interroger sur les enjeux d'un tel vocable ? S'il s'inscrit dans une forme de stratégie de (re)légitimation de l'olympisme par une rhétorique patrimoniale socialement porteuse, comment la sociologie peut-elle s'en emparer sans participer à l'installation de cette rhétorique comme une évidence ? Une définition précise pourrait sembler utile mais ne risque-t-elle pas de lui donner du corps et une légitimité scientifique ? En d'autres termes, une sociologie de l'héritage – même critique – ne conduit-elle pas à installer comme une évidence une catégorie langagière qui draine avec elle une manière de penser ?

La sociologie du sport, comme l'entreprise sociologique dans son ensemble, n'est-elle pas inévitablement dépendante de configurations politiques qui produisent les langages en vigueur ? *« La présentation par la sociologie [...] d'une société faite de catégories, de groupes ou de classes est une vision profondément politique. Par exemple, l'oubli, pendant très longtemps dans la sociologie d'enquête, de la variable sexe et l'importance actuelle de cette même variable, n'est pas sans lien avec le produit des mouvements et des luttes féministes et la prise de conscience publique des différences de socialisation et de conditions de vie entre hommes et femmes dans nos sociétés »* (Lahire, 2012, 67-68).

Alors comment faire autrement ? L'une des options envisageables consiste à faire des notions continuellement retravaillées par le champ du sport des objets permanents de recherche. Pourquoi les actrices et les acteurs (aux niveaux de la pratique, d'une fédération, d'une institution, d'une fondation, d'un bureau d'élus·e·s, etc.) parlent comme elles·ils parlent ? Quels sont les enjeux du travail de (re)categorisation par le langage auquel ces personnes s'adonnent constamment ? Cette approche paraît nécessaire, même si elle fait aussi courir le risque d'une difficile communication, sinon d'une véritable déconnexion, entre les sociologues et les acteurs du monde sportif. Déconstruire les termes d'un appel à projets, montrer qu'il est déjà chargé de biais axiologiques, révéler les stratégies de langage des acteurs politiques ou encore invalider et reformuler les questions d'un·e journaliste, peut paraître sans fin tout en constituant une finalité en soi. Quels sont les apports d'une sociologie du langage du sport qui, plutôt que de travailler seulement sur les déterminants sociaux de « la très haute performance » ou sur les effets d'héritage, s'évertuerait avant tout à les déconstruire en tant que catégorie de langage. Dès lors, c'est au traitement de cette problématique que nous invitons les sociologues spécialistes du sport à partir de leurs travaux, objets, terrains et des « catégories pratiques » (Brubaker, 2001) auxquelles elles·ils se confrontent.

Ce que le langage de la sociologie fait au sport

Il est possible de renverser le questionnement des rapports entre le langage des acteurs du sport et celui des sociologues. Celui-ci, en tant qu'il relève d'un discours scientifique, se pare d'une légitimité qui, bien que régulièrement soumise à discussion, produit un effet sur le monde social. Que font les acteurs·rices du monde du sport du langage des sociologues du sport ? Que sait-on par exemple de la manière dont les formateurs·rices en dehors du milieu académique mobilisent les concepts sociologiques ? La même question se pose pour tous les professionnels·les du sport lecteurs·rices de sociologie ou ayant reçu une formation intégrant des contenus de sociologie, par exemple pour les *think-tank* qui entendent s'appuyer sur les travaux des sociologues, voire les faire

valoir auprès des responsables politiques ou encore pour les journalistes appuyant leurs développements sur des concepts empruntés à la sociologie. Il arrive en effet que « *le vocabulaire de la sociologie devienne celui des acteurs qui parlent des "effets pervers", des "zones d'incertitude", des "effets systémiques", du "charisme" et du "capital culturel"...* » (Dubet, 2002, 7). De même, la diffusion des connaissances en sociologie du sport se vérifie certainement sur le plan langagier. Les sociologues ayant le sport pour objet ne sont plus les seuls à parler de conflits d'usages, de logiques internes des APSA, d'habitus sportifs, de processus d'incorporation, de légitimité culturelle des pratiques, de dispositifs (sportifs) disciplinaires, d'engagement corporel, de pratiques sportives ordaliques, etc. Si cette porosité des registres savants et profanes peut être interprétée comme l'indicateur positif d'une diffusion des connaissances en sociologie du sport, il convient d'en interroger les modalités, les conséquences et les éventuelles traductions auxquelles sont soumises les catégories langagières et plus foncièrement les catégories de pensée qu'elles recouvrent.

Cette diffusion opère d'autant plus qu'une part de l'activité des sociologues du sport consiste à communiquer aux acteurs·rices du sport les connaissances qu'ils·elles produisent à leur sujet voire à les co-construire avec eux·elles (Fontan, 2010 ; Gillet & Tremblay, 2017). La participation à des congrès professionnels et institutionnels, ou à des numéros de revues du même ordre, les contrats de recherche initiés par des commanditaires privés et publics, les réponses apportées aux sollicitations de la presse, ou encore les interventions des sociologues au sein de formations professionnelles, sont autant de canaux par lesquels les notions et concepts sociologiques circulent. Ce rapport d'intersubjectivité entre la sociologie du sport et le monde social du sport lui-même invite à une double question sur le langage qui transite entre l'un et l'autre. Il s'agirait d'une part de comprendre ce que le langage conceptuel de la sociologie du sport fait au sport ? Comment les acteurs du monde sportif disent, décrivent, analysent leurs propres pratiques à partir du langage de la sociologie ? D'autre part, comment cela affecte le travail des sociologues ? Lequel·laquelle d'entre eux·elles n'a jamais rencontré un·e enquêté·e s'exprimant à l'occasion d'un entretien de recherche en ayant recours au vocabulaire de la sociologie et en tentant ainsi de produire lui·elle-même le discours sociologique ? Dans certains cas où les enquêtés·es sont aussi les destinataires de cette diffusion des savoirs, le langage théorique peut traverser les discours de ceux·celles que l'on interroge. N'est-il pas fréquent de constater, en recueillant des entretiens avec des enquêtés·es disposant de connaissances minimales en sociologie du sport (enseignants·es d'EPS, responsables d'institutions sportives, élus·es de fédérations, formateurs·rices, pratiquants·es, etc.) qu'ils disposent d'un langage conceptuel enclenchant des points de vue plus distanciés voire plus théorisant que celui que le sociologue sollicite ? Outre que cet usage du langage sociologique puisse s'inscrire dans la gestion d'une asymétrie sociale perçue, quelles sont les conséquences épistémologiques et méthodologiques, et plus globalement quelles sont les conséquences sur les pratiques et les représentations sociales de cette circulation ? Le langage conceptuel adopté par un·e enquêté·e modifie-t-il le statut de son discours et, par conséquent, la manière opportune de le traiter méthodologiquement et de l'interpréter ?

Le corps dans les processus de catégorisation langagière

L'attention sociologique au langage comme support premier de la construction des représentations et des pratiques sociales peut toutefois conduire au risque de déréaliser le social. Si le sport est un mot, c'est à dire une fiction performative, il renvoie aussi et surtout à une matérialité que la sociologie ne peut pas négliger. Celle-ci est multiple. Il peut s'agir de la matérialité des structures sociales. Dans un article adressant une critique à l'approche ethnométhodologique du langage, Bourdieu rappelle que si le mot famille parvient à imposer cette notion comme une réalité naturelle, c'est parce qu'elle s'appuie sur les configurations familiales existantes. Autrement dit le langage ne construit la réalité sociale que dans la mesure où il s'appuie sur une réalité sociale matérielle et non uniquement fictive. « *Ainsi la famille comme catégorie sociale objective (structure structurante) est le fondement de la famille comme catégorie sociale subjective*

(*structure structurée*), *catégorie mentale qui est le principe de milliers de représentations et d'actions (des mariages par exemple) qui contribuent à reproduire la catégorie sociale objective. Ce cercle est celui de la reproduction de l'ordre social.* » (1993, 34). Il conviendrait par conséquent de considérer la manière dont l'organisation du sport permet l'existence d'un ensemble langagier qui lui-même renforce ce qui advient finalement comme l'ordre social du sport. Parmi beaucoup d'autres exemples, la nette séparation institutionnelle entre les politiques sociales et les politiques de santé explique-t-elle l'émergence de catégories langagières traçant une frontière entre le « socio-sport » et le « sport santé », à tel point que la notion d'« activités physiques adaptées » n'intègre pas (ou peu) les pratiques d'accompagnement social ? Et l'existence de formations distinctes en STAPS d'ajouter un tour à ce cercle de reproductions d'une partie de cet ordre social ? La matérialité peut aussi être celle du corps, des émotions et des sensations qui le traversent au cours des activités sportives. Bourdieu, dans le même article, détaille comment la notion de famille et son acception légitime produit un ensemble d'affects intrafamiliaux qui réalisent la fiction de la famille, qui lui donnent du corps pour ainsi dire. De ce point de vue, le sport semble être un terrain propice à l'analyse des relations entre expériences corporelles et catégories de langage. Il peut, en effet, permettre de comprendre par quels mécanismes les sensations donnent du corps au langage mais il est aussi possible d'examiner comment celui-ci « *arrête la rhapsodie des impressions sensibles [... et leur] impose une forme pour en faire des représentations* » (Cassirer, 1972[1953], 250), c'est-à-dire comment le langage agit sur les perceptions corporelles.

Sous un autre angle théorique, cette expérience corporelle peut être appréhendée comme une épreuve au sens que lui donne la sociologie pragmatique, c'est à dire comme « *situation au cours de laquelle des acteurs font l'expérience de la vulnérabilité de l'ordre social, du fait même qu'ils éprouvent un doute au sujet de ce qu'est la réalité* » (Lemieux, 2012, 174). Lorsque les pratiques sportives donnent lieu à des performances, des perceptions ou des sensibilités qui dissonent avec les catégories langagières disponibles, l'ordre social, en effet, ne paraît plus aller de soi. Comment analyser par exemple les pratiques et les discours provoqués par la dissonance entre les performances physiques d'une athlète comme Caster Semenya et la définition restrictive – mais dominante dans le champ du sport – de la féminité comme catégorie de pensée historiquement construite ? Assiste-t-on à des réajustements de la catégorie langagière par des précisions d'ordre physiologique qui se concrétisent par des modulations terminologiques douteuses produites dans le langage institutionnel et médiatique : « être femme au sens biologique », « athlète hyperandrogène » ? Assiste-t-on plutôt à son maintien au prix d'une exclusion de la catégorie comme celle infligée à l'athlète par la Fédération Internationale d'Athlétisme ou encore au prix d'un traitement médical ? Ici, plus que jamais, la dissonance entre la matérialité corporelle du sport et son langage montre qu'on ne peut appréhender les processus de catégorisation langagière indépendamment des expériences concrètes voire sensibles des acteurs.rices. Les mêmes questions se posent pour tous les programmes d'intervention par le sport (EPS, socio-sport, sport-santé, activités physiques adaptées, etc.) qui attachent à certaines catégories d'identification (élèves, demandeurs·euses d'asile, chômeurs·euses, détenus.es, porteurs·euses de handicaps, malades chroniques, etc.) des attentes en matière d'engagement dans l'activité sportive. Si certaines formes d'engagement et de sensations sont attendues et induites chez les participants.es en fonction de la catégorie institutionnelle par laquelle ils sont identifiés.es, ces individus participent-ils à redéfinir, contester ou moduler ces mêmes catégories langagières lorsqu'ils font et éprouvent voire revendiquent autre chose que ce qui est attendu ? Par exemple, les réfugiés.es ou les patients.es obèses modifient-ils les schèmes normatifs du.de la réfugié·e ou du.de la patient·e lorsqu'ils n'envisagent de pratiquer du sport que pour le plaisir, là où l'institution attend d'eux·elles un engagement utilitaire au service d'une finalité sociale ou sanitaire ? Dans quelles conditions théoriques et méthodologiques peut-on, plus globalement, analyser les multiples engagements sportifs de ces publics en situation de vulnérabilité comme des participations à la révision constante des systèmes de classification qui s'imposent à eux par ailleurs ? En définitive, si pour Durkheim « *c'est donc le langage qui nous a permis de nous élever au-dessus de la pure sensation*

[...] » (1922, 57), peut-on essayer de comprendre, à l'inverse, comment les sensations (sportives) participent en retour à travailler les catégories de langage ?

Les liens entre le corps sportif et le langage peuvent aussi être interrogés sous l'angle des nouvelles technologies d'auto-mesure et de quantification de soi. Les travaux de sociologie qui s'y consacrent mettent en évidence la manière dont les objets connectés, par exemple, renouvellent les formes de discours qui racontent et consacrent les pratiques d'entretien de soi (Dagiral, 2019). L'expérience sportive prend-elle le même sens lorsqu'elle est racontée par le verbe ou par les données chiffrées des applications numériques ? Dans son ouvrage sur la sociologie du langage, Achard (1993) appréhendait déjà les sondages d'opinion ou la comptabilité comme des formes de discours supprimant les pronoms, les verbes et d'une certaine façon affectant les subjectivités. De ce point de vue, que deviennent les expériences sportives lorsqu'elles sont passées au crible du langage pré-codé des algorithmes ?

Le langage du sport au-delà du sport

Le langage du sport dépasse désormais la sphère sociale du sport elle-même. Il s'applique au monde du travail, de l'école, de l'économie, des médias ou encore de la politique. Au-delà des multiples formes d'instrumentalisation du sport, par exemple par les entreprises (Barbusse, 2002), que traduit cette extension ? S'agit-il de faire vivre les rapports de contrainte, de domination et d'inégalités sur le mode euphémisé du sport ? Si le sport peut être appréhendé comme « *un monde social inversé où la peine est transfigurée en plaisir et le travail en jeu* » (Defrance, 1987, 182), « performer », « challenger », « fonctionner en équipe », « accepter les règles du jeu » sont-elles autant de formulations langagières empruntées au vocabulaire sportif pour adoucir des rapports sociaux qui contreviennent aux aspirations des individus ? Ou bien sont-elles les indicateurs d'une diffusion plus profonde d'une idéologie sportive faisant la part belle aux exigences sociales de performance et aux inégalités justifiées dans et par un système méritocratique où chacun.e aurait prétendument sa chance ? Au-delà de ces hypothèses, les chercheurs·euses dont les travaux portent sur les usages du sport en dehors des milieux strictement sportifs pourront aisément interroger les enjeux de cette exportation du langage du sport.

Enfin, si le langage du sport médiatise ainsi les idées, il peut être sociologiquement profitable d'examiner la manière dont les luttes actuelles contre les discriminations de tout ordre sont supportées par des transformations du marché linguistique sportif. Le langage peut être analysé comme le lieu même d'une violence autant qu'un moyen de lutte contre celle-ci. Des termes jadis « naturels » deviennent aujourd'hui intolérables sur ce marché linguistique sportif avant de le devenir en dehors du sport. Sous cet angle, il s'agirait d'interroger le rôle du langage propre au monde du sport dans les transformations sociales plus globales.

Cinq axes (et un 6^{ème} hors-thématique) sont proposés afin d'orienter les propositions de communication :

1. Langage, catégories de pensée et pouvoir
2. Langage sportif et langage sociologique
3. Corps, langage et socialisation
4. Analyser le langage : les méthodes en question
5. Le langage du sport au-delà du sport
6. Autres thématiques

Les propositions de communication pourront s'inscrire en dehors des axes si aucun d'entre eux ne convient. Il est aussi possible de soumettre une proposition d'ateliers thématiques au comité d'organisation par le biais de l'adresse de contact : congres-3slf-2021@univ-rennes2.fr

Les communications, d'une durée de 20 minutes et suivies d'échanges de 10 minutes, seront programmées dans des ateliers d'une durée de 1H30 animés par un·e modérateur·trice.

BIBLIOGRAPHIE

- Achard P. (1993). *La sociologie du langage*, Paris, PUF.
- Austin J.L. (1970). *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil.
- Barbusse, B. (2002). Sport et entreprise : des logiques convergentes ?. *L'Année sociologique*, vol. 52(2), 391-415.
- Becker H.S. (2009). *Comment parler de la société*, Paris, La Découverte.
- Bourdieu P. (1977). L'économie des échanges linguistiques. In : *Langue française*, n°34, Linguistique et sociolinguistique. pp. 17-34.
- Bourdieu P. (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.
- Bourdieu P. (1993). À propos de la famille comme catégorie réalisée. In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 100, pp. 32-36.
- Brubaker, R. (2001). Au-delà de l'« identité ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 139, n°4, pp. 66-85.
- Cassirer, E. (1972[1953]). *La philosophie des formes symboliques. 1. Le langage*, Paris, Minuit.
- Dagiral, É. (2019). « Extension chiffrée du domaine du perfectionnement ? La place des technologies de quantification du soi dans les projets d'auto-optimisation des individus », *Ethnologie française*, XLIX, 4, n°176, pp. 721-736.
- Defrance, J. (1987). *L'excellence corporelle. La formation des activités physiques et sportives modernes. 1770-1914*, Rennes, PUR.
- Dubet, F. (2011) « Diversité des styles et unité de la sociologie », *SociologieS* [En ligne], *Débats*, La situation actuelle de la sociologie, mis en ligne le 06 juillet 2011.
- Durkheim, E. (1922). *Education et sociologie*, Paris, Alcan.
- Fontan J-M, (2010). « Recherche partenariale en économie sociale : analyse d'une expérience novatrice de coproduction des connaissances », *La Revue de l'innovation : La Revue de l'innovation dans le secteur public*, n° 15, 2010/3, p. 1-17.
- Gillet A., Tremblay D. (2017). *Les recherches partenariales et collaboratives*, Québec/Rennes, Presses de l'Université du Québec/Presses universitaires de Rennes, 2017
- Lahire, B. (2001). Catégorisations et logiques individuelles : les obstacles à une sociologie des variations intra-individuelles. *Cahiers internationaux de sociologie*, Vol. 110, n°1, pp. 59-81.
- Laks B. (1983). Langage et pratiques sociales. *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 46, mars. L'usage de la parole. pp. 73-97.
- Lemieux, C. (2012). Peut-on ne pas être constructiviste ? *Politix*, Vol. 100, n°4, pp. 169-187.

VALORISATION SCIENTIFIQUE

Depuis le Congrès de Valence (mai 2007), les auteur·e·s sont invité·e·s à soumettre leurs textes pour publication à la revue *Sciences Sociales et Sport* coéditée par la 3SLF et la Société Française d'Histoire du Sport (SFHS). En fonction du nombre de textes retenus après le congrès, un ou plusieurs cahiers thématiques seront organisés dans la revue. Se reporter à la rubrique dédiée à la revue *Sciences Sociales et Sport* sur le site : www.3slf.fr

CALENDRIER

Les propositions de communication et les inscriptions se font en ligne sur le site du congrès : <https://3slf-2021.sciencesconf.org>

- **7 janvier 2022** : Date limite de réception des résumés de proposition de communication.
- **Fin janvier 2022** : Réponse du Comité scientifique d'acceptation, de demande de modification ou de rejet de la communication (et ouverture des inscriptions).

- **Mercredi 8, jeudi 9 et vendredi 10 juin 2022** : Déroulement du Colloque à Rennes.
- **1^{er} septembre 2022** : Date limite de réception des textes complets pour soumission à un (ou plusieurs) numéro(s) de la revue *Sciences Sociales et Sport* post-congrès.

Ce 11^{ème} congrès est organisé par le l'Équipe d'Accueil VIPS² de l'Université de Rennes 2.

Les membres du comité d'organisation tiennent tout d'abord à remercier les instances de l'Université de Rennes 2, l'équipe de direction et les collègues du laboratoire VIPS² ainsi que de l'UFR STAPS pour leur soutien et leur contribution à cet événement scientifique. Nous remercions également la région Bretagne, Rennes Métropole et tous les partenaires pour leur soutien dans l'organisation et la valorisation de ce congrès. Les membres du comité local d'organisation et l'ensemble de l'équipe du laboratoire tiennent enfin à remercier les collègues membres de la Société de Sociologie du Sport de Langue Française et en particulier les collègues impliqués au sein du conseil d'administration pour leur confiance et leur engagement à leurs côtés.

COMITÉ LOCAL D'ORGANISATION ^[1]

Coordinateur·rices édition 2022 : Cazal Julien, Le Yondre François et Sempé Gaëlle

Membres : Attali Michaël, Bourbillères Hugo, Borgowski Julien (Doctorant), Cazal Julien, Chanteau Céline (doctorante), Chesnais Nolwen (Doctorante), Chiron Eléa (Doctorante), Crublet Claire (Doctorante), Forestier Anthony (doctorant), Garcia-Arjona Noémi, Héas Stéphane, Lessard Coralie, Le Dillau Anna (Doctorante), Le Yondre François, Paget Elodie, Puech Julien (Doctorant), Rech Yohann, Rogeaux Augustin (Doctorant), Schmitt Anne (Docteure associée), Sempé Gaëlle, Viersac Mathys (doctorant).

Pour la cellule Recherche de l'UFR STAPS : Menguy Gaëlle, Victor Marie-Paule.

Avec la participation de l'ensemble de l'équipe du VIPS²

Avec la participation des étudiant.es des masters DISC et APA-S de l'UFR STAPS de l'Université Rennes 2.

COMITE SCIENTIFIQUE

Au titre du Conseil d'administration de la 3SLF : Bouttet Flavien (Université de Lorraine), Chavinier-Rela Sabine (Université de Limoge), Dalla Pria Yan (Université Paris X Nanterre), Ferez Sylvain (Université de Montpellier), Guérandel Carine (Université de Lille), Guéry Valentin (Université Paris Nanterre), Illivi Frédéric (Université de Montpellier), Jelen Nathalie (Université d'Artois), Knobé Sandrine (Université de Strasbourg), Loirand Gildas (Université de Nantes), Michot Thierry (Université Bretagne Occidentale), Papin Bruno (Université de Nantes), Penin Nicolas (Université d'Artois), Sarrail Fanny (Université Paris Saclay), Soulé Bastien (Université Claude Bernard Lyon 1).

Au titre des membres fondateurs de la 3SLF : Bancel Nicolas (Université de Lausanne), Callède Jean-Paul (Maison des Sciences de l'Homme Aquitaine), Clément Jean-Paul (Université Paul Sabatier Toulouse), Defrance Jacques (Université Paris Nanterre), Fleuriet Sébastien (Université de Nantes), Gasparini William (Université de Strasbourg), Griffet Jean (Université Aix-Marseille), Hoibian Olivier (Université Paul Sabatier Toulouse), Honta Marina (Université de Bordeaux), Louveau Catherine (Université Paris Saclay), Ohl Fabien (Université de Lausanne), Perrin Claire (Université Claude Bernard Lyon 1), Sirost Olivier (Université de Rouen), Trabal Patrick (Université Paris Nanterre).

En tant que personnalités scientifiques sollicitées par le comité scientifique : Angermuller Johannes (The Open University, UK), Atencio Matthew (California State University East Bay -

EU), Bernard-Beziade Mélanie, Doga Marie (Université Paul Sabatier Toulouse), Charrier Dominique (Université Paris Saclay), Demazière Didier (Sciences Po Paris), Fraysse Mélie (Université Paul Sabatier Toulouse), Gleyse Jacques (Université Montpellier), Hidri Neys Oumaya (Université d'Artois), Koebel Michel (Université de Strasbourg), Laberge Suzanne (Université de Montréal), Lahire Bernard (Ecole Normale Supérieure de Lyon), Glady Marc (Université Paris-Dauphine), Marcellini Anne (Université de Lausanne), Mennesson Christine (IEP Université de Toulouse), Neveu Erik (IEP Université Rennes 1), Soler Prat Susanna (Universidad de Barcelona, Espagne), Terral Philippe (Université Paul Sabatier Toulouse), Viaud Baptiste (Université de Nantes), Vilanova Anna (Institut Nacional d'Educació Física de Catalunya).

Au titre du comité local d'organisation :

Attali Michaël, Bourbillères Hugo, Cazal Julien, Garcia-Arjona Noemi, Héas Stéphane, Le Yondre François, Rech Yohann, Sempé Gaëlle.

[1] Présentation par ordre alphabétique